

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 31 octobre 2023

La révision du Projet régional de santé (PRS) 2018-2028 de la Nouvelle-Aquitaine est adoptée

Benoit Elleboode, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a adopté le **Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine (PRS) 2018-2028 révisé le 30 octobre 2023**. Élaboré après une large concertation avec les acteurs de santé de la région, ainsi qu'une consultation citoyenne numérique, cette « feuille de route » a pour vocation de coordonner l'ensemble des politiques publiques de santé au bénéfice d'une ambition collective : améliorer la santé de toutes et tous en Nouvelle-Aquitaine.

6 défis à relever pour les prochaines années

A la suite de la crise sanitaire majeure que notre société a traversé, le **Projet régional de santé (PRS)** s'inscrit dans les orientations de la **Stratégie nationale de santé (SNS) 2023-2033** et répond aux spécificités de notre région. L'actualisation des diagnostics (régional et territoriaux), le bilan de la première période du PRS et les enseignements de la crise sanitaire font apparaître 6 défis essentiels à relever :

- **L'évolution démographique et le vieillissement de la population** : la région comptera 320 000 habitants supplémentaires en 2028, soit l'équivalent du Lot-et-Garonne et 14% des Néo-Aquitains auront 75 ans et + en 2027, contre 11% en 2018,
- **Le développement des maladies chroniques** : 20,2 % des Néo-Aquitains souffrent aujourd'hui d'une maladie chronique (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers, pathologies mentales), soit 1,3 million de personnes, ce qui représente 300 000 personnes de plus qu'en 2018.
- **L'évolution démographique des professionnels de santé** : 1/3 des médecins généralistes Néo-Aquitains ont plus de 60 ans, ils sont de plus **inégalement** répartis sur le territoire régional
- **Une offre de santé trop orientée vers les soins** au détriment de la prévention,
- **La nécessité d'une prise en charge mieux coordonnée et plus personnalisée,**
- **La nécessité de prendre en compte les impacts en santé du changement climatique.**

4 évolutions majeures du système de santé régional

Pour y répondre, le **Projet régional de santé** a l'ambition d'amplifier les transformations de notre système de santé régional autour de 4 évolutions majeures :

- Plus de prévention et de promotion de la santé,
- Plus de prises en charge à domicile et d'inclusion au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables),
- Plus d'offre de soin personnalisée et coordonnée avec une participation active des patients,
- Plus de résilience en replaçant les ressources humaines au cœur du système de santé et par une approche intégrée de la santé, dite « une seule santé, One Health ».

Des enjeux et des priorités partagés

Le PRS constitue le **cadre d'action pour tous les acteurs de santé de la région** (professionnels, établissements et services de santé et médico-sociaux, porteurs de politiques publiques, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale). Il a vocation à **coordonner l'ensemble des politiques publiques de santé** (dans les domaines de l'environnement, l'alimentation, l'éducation, la culture, l'aménagement du territoire, le travail, le logement, etc.).

Le PRS a été **élaboré avec le concours des acteurs de santé régionaux** sur la base d'**une consultation citoyenne numérique**, qui a permis l'expression de près de 4 000 néo-aquitains, de **130 réunions de concertation**, groupes techniques ou séminaires, et d'une phase de consultation de trois mois (du 28 juin au 29 septembre 2023). Cette phase a permis de recueillir **70 contributions** (conférence régionale de la santé et de l'autonomie, préfet de région, conseil de surveillance de l'ARS, conseils départementaux, conseils territoriaux de santé, acteurs de la santé, etc.) **qui ont enrichi le projet régional de santé** dans toutes ses composantes.

Un projet régional de santé tourné vers l'action

La région Nouvelle-Aquitaine est constituée de territoires contrastés, le PRS sera décliné dans chaque département, en lien étroit avec les conseils territoriaux de santé (CTS), sous forme de **plans ou projets territoriaux de santé** pour adapter la politique régionale aux spécificités de chaque territoire.

L'impact du déploiement du PRS Nouvelle-Aquitaine sera régulièrement suivi et évalué. 21 résultats à atteindre ont été fixés à 10 ans (avec des cibles quantifiées). **55 indicateurs « traceurs »** permettront d'adapter la mise en œuvre concrète de la politique de santé régionale. Par ailleurs, l'ARS s'engage à mettre en œuvre annuellement des évaluations de dispositifs déployés dans le cadre du PRS, ainsi que d'organiser son évaluation finale en 2027.

Pour en savoir plus sur le PRS de la Nouvelle-Aquitaine, consultez :

- La synthèse du PRS Nouvelle-Aquitaine 2018-2028,
- Les 3 documents constituant le PRS : le cadre d'orientation stratégique (COS) 2018-2028 révisé, le schéma régional de santé (SRS) 2018-2028 et le programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS) 2018-2028.

sur le [site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#)

Contacts presse :
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Département communication
Marie-Claude SAVOYE
Tél : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr